MARS (Mouvement Agricole et Rural Solidaire)
19 rue Jean Beausire 75004 Paris
Site web : http://mars-asso.fr/
marssolidaire@gmail.com

Assemblée Générale Annuelle
Jeudi 7 Janvier 2021
Tenue en visio conférence

Orientations pour 2021

Grille d'analyse des sujets à traiter

Face aux impasses des orientations agricoles à l'œuvre en France et dans l'Union européenne, l'ambition de MARS est de tirer au clair des sujets permettant d'avancer vers une agriculture et une alimentation respectant l'environnement, plus saines et plus équitables.

Il ne s'agit pas de proposer une doctrine et un discours politique complet sur l'économie et les politiques agricoles et alimentaires, ni de faire un bilan de l'agriculture française et de porter un jugement d'ensemble sur ce qui a été fait depuis de décennies. Mais partant du constat que des changements sont maintenant indispensables, cette note identifie des sujets pour ses séances mensuelles des prochains mois qui nous permettront d'y voir plus clair pour avancer vers l'avenir.

Constats d'ensemble partagés

Depuis la Deuxième Guerre Mondiale et en particulier avec la mise en place d'une politique agricole commune, l'agriculture européenne a, dans l'ensemble, largement satisfait les besoins, face à une consommation croissante et une demande de diversité. De plus, les chaines d'approvisionnement ont pu, sous le contrôle de l'Etat, éliminer les risques d'intoxication.

Pour autant, des choix techniques et politiques ont conduit à de graves problèmes sociaux et environnementaux, et à des menaces économiques.

- Le travail agricole reste en grande partie faiblement rémunéré, et donc peu attractif. La compétition entre pays de l'UE et avec les pays tiers a poussé à l'augmentation permanente de la productivité physique du travail par des organisations et des techniques dont on a ignoré les impacts néfastes.
- Le modèle agricole français reste majoritairement familial et moins concentré que dans les autres pays développés. Malgré cela, des contradictions, limites et difficultés, comme la faible rentabilité du capital agricole, l'attractivité en recul du métier d'agriculteur, la difficulté croissante des transmissions, l'endettement élevé et la peine à financer certains projets continuent de pousser à la concentration et font apparaître de multiples stratégies financières et patrimoniales innovantes qui peuvent changer la logique du modèle.
- Les exploitations et les territoires sont de plus en plus spécialisés et le processus se poursuit, même s'il reste encore en France une base d'exploitations diversifiées. Le processus conduit à la dégradation des paysages, l'appauvrissement des sols et la perte de la biodiversité. Les

politiques d'aménagement urbains et de infrastructures de transport ont grignoté la SAU par l'artificialisation des sols.

- L'utilisation massive de la chimie (fertilisants, pesticides…) et une gestion déséquilibrée de l'eau ont détérioré les eaux souterraines et fluviales et provoqué la pollution de côtes… alors même qu'une partie de la pollution a été déportée, par la déforestation importée et l'absence de contrôle des autres impacts sur la nature des produits venant de l'extérieur.
- Pour plusieurs produits alimentaires (fruits et légumes, huiles et tourteaux, viande de volaille, viande d'agneau…), la France est devenue dépendantes des importations.
- Les chaines alimentaires sont largement dominées par la grande distribution. Si elle a marqué le pas, ces dernières années, elle cherche en permanence à s'adapter. En même temps, les chaines se sont allongées avec une place déterminante des industries agroalimentaires à forte emprise sur les agriculteurs, y compris via les coopératives.
- L'industrialisation de l'alimentation est une des responsables des déséquilibres nutritionnels qui génèrent de graves problèmes de santé. Et la distance symbolique ainsi créée entre agriculture et consommateurs de produits alimentaires met un filtre à l'élaboration des politiques relevant les principaux défis.

Ces orientations sont en grande partie issues de la Politique Agricole Commune (PAC). Celle-ci reste le premier poste budgétaire de l'Union européenne, même si ça une part relative s'est réduite au fil du temps. Représentant environ 15 % de la valeur de la production agricole de l'UE et souvent l'essentiel du revenu, les aides de la PAC constituent un puissant levier d'orientation. Mais étant, dans une large mesure, proportionnelles à la taille des exploitations et avec des incitations trop limitées pour améliorer les impacts, les aides encouragent un système agricole socialement injuste et environnementalement néfaste.

Simultanément, l'élaboration des règles et les modalités de mise en œuvre des politiques agricoles et alimentaires sont largement sous l'influence d'acteurs opposés aux changements nécessaires : syndicats agricoles dominants, firmes agro-alimentaires privées et coopératives, grande distribution…

La crise de la Covid19 a gravement approfondi la crise économique et sociale. Elle a davantage montré et creusé la précarité alimentaire. De nouvelles preuves scientifiques et des manifestations tangibles des bouleversements climatiques et de la chute de la biodiversité arrivent régulièrement. Les victimes sont toujours plus nombreuses, en France et surtout dans les pays les plus pauvres et les plus exposés, ajoutant des motifs aux conflits et amplifiant le nombre des migrants.

Il y a urgence à changer. Mais les décisions politiques tardent, sont timides ou inexistantes. Pourtant, les opinions favorables au changement sont portées par de nombreuses organisations et s'expriment abondamment (consommateurs, responsables politiques, médias…). L'orientation dominante reste le productivisme, le déni majoritaire des impacts environnementaux, la pression sur la rémunération des actifs agricoles et des salariés de l'agro-alimentaire. Mais des comportements d'acteurs (agriculteurs, consommateurs, entreprises, collectivités…), des bases structurelles et techniques et des expériences de terrain vont dans le sens du changement.

Questions ouvertes, thèmes de débat

Les problèmes soulevés sont systémiques, avec de nombreuses interactions entre mécanismes biophysiques, économiques, sociaux, politiques et croisent différentes échelles géographiques.

Mais afin d'identifier les points à éclairer, la problématique est, pour faciliter l'approche, décomposée ci-dessous en cinq thèmes, débouchant sur des questions précises, voire des thèmes de séances. On voit aussi que certains sujets touchent à plusieurs thèmes. Si certains thèmes sont présentés comme des oppositions entre des modèles extrêmes, MARS ne s'enferme pas dans ces choix binaires. Ce qui importe, c'est de changer radicalement certains impacts en combinant les moyens les plus appropriés et les mieux adaptés aux particularités du terrain. Les termes utilisés pour désigner des modèles et processus peuvent être discutés et interprétés diversement. Mais à MARS, l'intention n'est pas de se contenter de nommer pour juger, elle est d'expliciter, de décrire les processus et d'en mesurer les effets.

La grille d'analyse est là à la fois pour mettre en avant des points cruciaux et faciliter l'identification des interventions et intervenants. Ces contributions permettront de rétablir la réalité de faits parfois déformés ou dont la vision est ancienne, de mettre en évidence les mécanismes sous-jacents imperceptibles à l'œil nu, d'exposer des solutions nouvelles ou d'apprécier les implications, positives ou négatives, de solutions déjà rendues publiques. Cette grille a vocation à évoluer au fil du temps.

1. L'agriculture et l'environnement

Le changement climatique comme effet des activités humaines s'est imposé aux premiers rangs des préoccupations sur l'avenir de la vie sur terre. Le processus est largement admis par la communauté scientifique mondiale, proche du consensus, et de plus en plus partagé dans le monde politique. En 2019, le rapport « Changement climatique et usage des terres » du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) donne une estimation de 23% de contribution de l'agriculture, la forêt et les autres usages des terres (AFOLU) aux émissions anthropiques nettes de GES sur la période 2007-2016. Il faut noter que cet impact repose sur 13% du CO2, 44% du méthane (CH4), et 81% du dioxyde d'azote (N2O) des émissions découlant des activités humaines mondiales.

Dans une approche nationale ou régionale (UE), il faut faire la distinction entre les émissions de GES dues à la production et dues à la consommation, différentes en raison des flux internationaux de produits et d'intrants. Selon Peyraud (2020), le secteur de l'élevage de l'UE est « responsable de 81 à 86 % des émissions de GES du secteur agricole » en incluant la production, le transport et la transformation des aliments pour animaux.

Les chiffres sont donnés à titre indicatif. Ils reposent sur de nombreuses conventions et hypothèses, sont assortis de marges d'incertitudes. On peut voir circuler des données différentes reposant sur des décomptes différents… voire des intentions variées. Les émissions de chaque gaz sont associées à des processus différents (consommation d'énergie, fermentation entérique, déjections et fertilisation…). La quantification des phénomènes fait encore souvent l'objet de débats.

L'agriculture et l'usage des terres sont source d'émission de gaz à effet de serre, mais aussi impliqués dans le cycle du carbone en prélevant le CO2 (photosynthèse) et en le séquestrant le carbone, y compris dans les sols. L'agriculture et les activités annexes peuvent aussi contribuer aux ressources énergétiques (agro de différentes générations, biochimie, méthanisation…).

L'agriculture est impliquée dans le changement climatique, mais elle détient aussi une partie de la solution. De plus, elle en subit des conséquences multiples, par le réchauffement et le déplacement potentiel des zones de culture, les effets sur la fertilité des sols, le régime des précipitations… Le changement climatique est donc un des grands enjeux pour l'agriculture et l'alimentation humaine des prochaines décennies.

On peut associer à cette question, la pollution de l'air par des émissions gazeuses, d'ammoniac en particulier, liées à l'élevage et à la fertilisation azotée, minérale et organique. La généralisation des

pesticides de synthèse conduit à des mises en cause dans l'apparition de cancers… qui touchent le voisinage, mais aussi en premier les agriculteurs eux-mêmes, longtemps mal avertis des dangers de manipulation des substances toxiques.

Depuis des décennies, l'agriculture est mise en cause dans la pollution des eaux de surfaces et souterraines. En 1991, L'Union européenne (CEE à l'époque) a édicté la « Directives Nitrates » pour prévenir les excès de rejets azotés dus à la fertilisation et la dégradation des eaux captées pour la consommation humaine. La transcription et la mise en œuvre de la directive ont largement mobilisé les forces politiques et les moyens des administrations. Les différences d'actions entre les pays ont pu générer des distorsions de concurrence, alors que la justice européenne a eu à traiter de multiples contentieux. Plus tard, les préoccupations de pollution des eaux se sont élargies à d'autres composants, en particulier les phosphates. Selon la spécialisation agricole des territoires, les cultures ou l'élevage sont plutôt pointés du doigt. Mais la forte concentration de l'élevage dans différentes régions européennes (comme la Bretagne, en France) a conduit l'opinion à privilégier sa responsabilité. On le voit avec le dossier des « algues vertes » en Bretagne.

L'agriculture est aussi accusée d'usage abusif de l'eau au détriment de l'intérêt commun par ses pratiques d'irrigation (pompage dans les cours d'eau, dans les nappes, retenues collinaires…).

L'évolution des technologies en agriculture (travail mécanique, abus de chimie…) a provoqué la dégradation physique, biologique et chimique des sols, contribuant à les rendre de plus en plus inertes. Avec la profonde transformation des paysages (remembrement, suppression des haies…), cela conduit à la mise en cause de l'agriculture dans la perte massive de la biodiversité. Celle-ci a récemment été soulignée dans le rapport de 2019 de l'IPBES (Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), « IPBES Workshop on Biodiversity an Pandemics ».

Outre ses effets sur le changement climatique, la déforestation pour laisser place à l'élevage et à des cultures spécialisées est aussi impliquée dans la perte de la biodiversité, mais aussi dans le rapprochement des espèces animales à l'origine de la circulation de nouveaux virus.

L'agriculture est aussi directement confrontée aux débats et controverses sur les Organismes Génétiquement Modifiés. Ils prennent de multiples dimensions, éthique, philosophique, économique, sociale…

Ces problèmes résultent de processus dont certains effets ne se révèlent qu'à long terme. Ils surviennent indépendamment des intentions ayant présidé à la mise en œuvre des techniques et organisations. Ces constats qui s'accumulent montrent les enjeux liés aux choix technologiques et politiques. Le principe de précaution et la perception et l'analyse des signaux faibles montrent ainsi toute leur importance.

Questions à traiter, débats à organiser

- Poursuivre autant que nécessaire et que possible l'évaluation quantitative et la description des processus d'impact de l'agriculture sur le changement climatique et la perte de biodiversité
- Analyser la possibilité de concilier les objectifs de sécurité alimentaire et de réduction des GES à différents horizons temporels (2030, 2050…) et échelles géographiques (France, UE, monde)
  - Les objectifs de développement durable et de zéro faim dans le monde en 2030…
  - Les objectifs de neutralité carbone de l'agriculture, avec -55% d'émissions de GES en 2030
  - Cohérence entre PAC 2023 et Pacte Vert et sa stratégie « De la ferme à la table » ?

- Apprécier l'impact des différentes productions et systèmes de production sur l'environnement, l'élevage par exemple
- Evaluation et possibilités d'expansion de la production d'énergie par les agrocarburants, la méthanisation…

2. L'autonomie alimentaire des territoires, le local et l'international

Après des décennies de mondialisation accélérée, le modèle basé sur la division internationale des tâches et sur la compétition par les coûts a pris une place importante dans l'approvisionnement alimentaire. Tendant à estomper les frontières et abolir les territoires, il repose sur la croyance de l'auto-régulation par le marché. Mais ça ne marche pas, en agriculture et alimentation pour ce qui nous concerne, où on constate le dumping environnemental et social. De plus, l'approvisionnement alimentaire n'est pas partout assuré, particulièrement en période de crise avec la rupture des chaines et le repliement sur eux-mêmes de certains territoires. Le marché étant vu comme la solution et les flux tendus comme un avantage, le système a lutté contre les stocks aux dépens de la sécurité alimentaire régionale et mondiale.

La solution est-elle alors dans le retour au local et par quel processus ? Faudrait-il une relocalisation généralisée de la production agricole et alimentaire ? En fait, les conséquences désastreuses de la mondialisation signifient d'abord une faillite de la gouvernance, plus exactement un pilotage dans l'intérêt de ceux qui sont aux commandes, les acteurs de la finance et du commerce, et pas dans celui des populations, où qu'elles soient.

Tous les « territoires », en tant qu'échelle géographique délimitée, ne sont et ne seront pas en mesure de produire toute l'alimentation suffisante et diversifiée dont a besoin leur population, même dans une acception souple et élargie. C'est vrai à court terme à cause des spécialisations et infrastructures en place, mais aussi à plus long terme car tous les territoires ne peuvent être assez polyvalents. L'approvisionnement restera une combinaison de circuits longs et courts, en distance et en nombre d'acteurs, mais dans des proportions variables selon les territoires et les produits. De plus, les échanges ont de multiples vertus, d'enrichissement et de diversité, mais aussi de solidarité et d'assurance face aux risques dont l'avenir est porteur, géopolitiques, climatiques, sanitaires…

A l'injonction « produire local pour consommer local », vaine et illusoire, on peut préférer « une gouvernance locale de l'approvisionnement alimentaire », exercée plus près des habitantes et habitants, donnant des garanties quantitatives et qualitatives, le statut de l'alimentation passant de commodité à bien commun. La bonne échelle est diverse et chaque échelle dispose d'instruments différents. Mais le pouvoir, aujourd'hui très largement dans la sphère marchande, reviendrait dans la sphère publique, sociale, voire solidaire. Les personnes en charge des affaires publiques devraient avoir la volonté et les moyens de servir l'intérêt public, tout en laissant aux marchés un rôle d'adaptation.

Les autorités locales ont aussi l'ambition de développer l'emploi local. L'agriculture et l'alimentation recèlent des réserves d'emplois en lieu et place de la course aux hectares et de la mécanisation à outrance. C'est l'enjeu d'une ruralité vivante, d'installations nombreuses en agriculture, sur des petites et moyennes exploitations, de la transformation locale, du tourisme vert…

A l'encontre de l'idée d'autarcie, on sait aussi que des produits « locaux » avec origine identifiée se vendent souvent en des lieux éloignés lorsqu'ils ont la qualité ou la notoriété nécessaires.

<u>Questions à traiter, débats à organiser</u>

- Quelle est la situation en France en termes d'autonomie alimentaire :
  - Echelle nationale : déficits et excédents selon les produits, causes et remèdes possibles
  - Echelle des « territoires » ou grands bassins de population
- Des approches théoriques et pratiques de la déglobalisation de l'alimentation, produire local ou gouverner local ?
- Gouvernance « territoriale » de l'approvisionnement alimentaire, que veut-on ? Que peut-on ? Pour éclairer cette question : des expériences de collectivités, une analyse au travers des « Projets Alimentaires Territoriaux » (PAT) ou expériences équivalentes
  (Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), les Greniers d'abondance…)
- Coopération des agglomérations avec des acteurs des territoires, proches ou plus éloignés : construire des chaines d'approvisionnement « de confiance ». Analyses et expériences.
- Le marché des produits de qualité à origine déterminée (divers labels à l'instar des AOP/IGP), quelle est la bonne échelle de commercialisation ? Témoignage d'acteurs…
- Construire des coopérations internationales « vertueuses » : satisfaire les besoins alimentaires de toutes les populations et réduire les inégalités, en respectant la planète : quelles règles et quelles places pour les institutions étatiques et multilatérales, les ONG, les collectivités territoriales ?

3. De l'agriculture à l'alimentation : quel(s) modèle(s) en perspective ?

Aux extrêmes du spectre, et de manière simplificatrice, on voit couramment opposer deux modèles alimentaires :

1. Les modes de production et produits bio, issus du local, de circuits courts et d'une agriculture paysanne de l'économie circulaire… Les plus fervents adeptes en seraient des urbains, bien éduqués, avec un niveau de vie « correct ». Le modèle est très médiatisé.
2. La compétitivité et la concurrence, valorisant les avantages comparatifs, modèle mondialisé avec des chaines de valeur longues. Il recourt à toutes les technologies en négligeant leurs impacts et favorise la concentration des structures agricoles et agro-industrielles. Il est déterminé par les logiques financières et est conforme au système économique dominant.

L'agriculture et l'alimentation « vertueuses », bonnes pour la planète et pour la santé, peuvent-elles devenir dominantes en quantité suffisante et à prix abordable pour tous les humains du monde ? Ou faut-il se résoudre, d'un point de vue politique et social, à une pluralité de modèles alimentaires basés sur la différenciation sociale : plus cher et durable, pour ceux qui peuvent payer, plus productiviste pour ceux dont le pouvoir d'achat est limité ?

Les chaines d'approvisionnement ne manquent pas de s'adapter à la pluralité des marchés par la création de circuits spécifiques, y compris les GMS qui ont des enseignes dédiées (haut de gamme, bio, beaux quartiers) ou segmentent leurs rayons dans des proportions adaptées à la zone de chalandise. Mais le glissement vers l'hypertransformation des produits et l'agro-industrialisation excessives ont aussi été causes de déséquilibres nutritionnels avec de graves effets sur la santé des consommateurs, en particulier les plus démunis et les moins informés.

Le modèle productiviste et réglé par le marché laisse de côté les populations peu solvables, dans les pays développés et au Sud, se délestant sur les organisations caritatives et l'aide internationale. De

plus, la hiérarchie des prix des produits ne tient pas compte des impacts négatifs. Certains sont irréparables et ne peuvent être évalués en termes monétaires. Pour d'autres, le coût des externalités négatives (traitement de l'eau, dépenses de santé, inondations dues à l'artificialisation des terres ou à la transformation des paysages, incendies, etc.) est transféré sur le prix d'autres services ou sur les impôts et prélèvement sociaux.

Enfin un certain moralisme tend à justifier les inégalités tout en prétendant les réduire. De même que « les pauvres sont responsables de leur situation par leurs capacités personnelles limitées, leur paresse, leur inertie, leur manque d'ambition…, ceux qui n'adoptent pas le bien manger, pauvres culturellement, se comportent mal vis-à-vis de leur propre santé et de la planète. ».

Comment transformer radicalement le modèle agricole et alimentaire ? Les effets profonds des choix se dessinent sur plusieurs décennies. Or les acteurs politiques et économiques se déterminent le plus souvent à court terme, parfois par conviction, mais surtout par intérêt économique ou opportunisme électoral. La capacité à se projeter dans le long terme grâce à des modélisations et des scénarios appropriés est donc déterminante, pour convaincre, choisir les chemins et faire la pédagogie des actions à conduire.

<u>Questions à traiter, débats à organiser</u>

- Peut-on produire proprement (bio, agroécologie, etc.) une nourriture suffisante, saine et accessible aussi aux plus démunis ?
  Pour répondre à cette question :
  - Interroger de nouveaux résultats de modélisation ou autres scénarios quantifiés, « importants » ou « sérieux ». Tous les enjeux sont-ils bien pris en compte ?
  - Des scénarios à différentes échelles géographiques : France, UE, monde, régions…
  - Demander une lecture critique de ces scénarios, de leurs hypothèses et paramètres
- Le risque de ne pas changer les pratiques : quelles conséquences en termes de changement climatique et de biodiversité, et donc d'offre et d'échange de produits agricoles ?
- Peut-on chiffrer un coût des externalités négatives générées par l'agriculture productiviste et le modèle alimentaire qui en découle ?
- Le poids des industries agroalimentaires dans la gouvernance des filières et la détermination du modèle alimentaire.
- Quelles sont les attentes et comportements des consommateurs en fonction de leurs caractéristiques socio-culturelles, de leurs besoins ressentis spontanément ou induits par les informations qu'ils reçoivent (scientifiques, messages politiques, publicité, réseaux sociaux, « communauté » d'appartenance…) ? Les motivations et tendances comportementales des consommateurs orientent-elles toujours l'agriculture dans un sens « vertueux » ?
  Travaux d'analyse sociologique des comportements alimentaires : croisement des goûts, de la culture, des revenus et autres caractéristiques

4. Les politiques agricoles et alimentaires et la gouvernance mondiale

Les aides agricoles sont un levier déterminant pour changer les modèles agricoles, à condition d'accepter d'en changer les bénéficiaires, ciblant d'autres bénéficiaires ou amenant les bénéficiaires actuels à changer de pratiques.

La politique agricole et alimentaire d'un territoire doit amener l'agriculture à nourrir correctement sa population, en recherchant une cohérence « de la terre à la table ». Si cette politique doit devenir agricole et alimentaire, les objectifs strictement agricoles de cette politique restent importants, avec ses effets sur la dynamique de l'agriculture et du monde rural, sur les structures, sur les revenus des agriculteurs et des autres actifs agricoles, voire des retraités, sur les paysages, sur la nature et les ressources naturelles.

La nouvelle PAC laisse une place croissante aux choix nationaux et régionaux. Cela est censé permettre d'avancer au plus près des populations sans attendre tout le monde, mais recèle des risques de distorsions, voire de détournements financiers. La PAC peut-elle définir des principes et objectifs communs en laissant aux échelons nationaux et locaux des possibilités de choix des instruments et modalités d'interventions en fonction de leurs caractéristiques ?[1] D'autant que, à côté de la PAC, il existe d'autres politiques de l'Union avec effets sur les territoires (développement régional) et une action des collectivités territoriales sur l'alimentation. Les systèmes agricoles sont divers. Il s'agit de faciliter l'adoption des plus adaptés aux objectifs et aux réalités de terrain. Et c'est souvent des expériences de terrain que jaillissent de nouvelles idées prometteuses.

Pour se comparer (exemple à suivre ou erreurs à éviter, risques de compétitivité…), il y a lieu de s'intéresser aux politiques agricoles dans d'autres régions du monde et, bien sûr, aux politiques commerciales (accords internationaux). Mais même au sein de l'UE, il peut être intéressant de comparer les modalités de l'action politique dans différents pays européens, par exemple la décentralisation en Allemagne et les politiques agricoles des Länder.

Enfin, un obstacle se dresse face aux changements, malgré leur nécessité que l'on peut croire évidente, c'est la peur de changer, la résistance et la protection des intérêts acquis, l'influence des lobbys sur la décision politique. La nouvelle PAC en gestation entre les trois instances européennes, (Conseil, Parlement, Commission) semble encore bloquée sur les schémas anciens et apparaît encore peu cohérente avec le « Pacte Vert » élaboré par la Commission et sa stratégie « De la ferme à la table ». Et la frénésie d'accords de libre-échange est toujours présente.

Les processus de changement politique, la capacité à les engendrer et à les conduire sont par eux-mêmes des enjeux, et donc des sujets d'étude.

Questions à traiter, débats à organiser

- Que peut-on attendre la PAC ? Comment la PAC doit-elle s'articuler avec les autres politiques ayant des effets sur l'agriculture, l'alimentation, les territoires ruraux, la nature… ?
  Pour cela, solliciter des chercheurs et des organisations proposant ou soutenant des dispositifs de rupture.
- Suivi des contours de la prochaine PAC et du PSN France
- Approches plus précises sur des objectifs et instruments (aides et primes, taxes, interdictions et obligations…) couvrant différents thèmes englobés dans les politiques agricoles et alimentaires :
  - La politique foncière

[1] Obligation de moyens et obligation de résultats : Les politiques doivent-elles encourager des itinéraires techniques, la production bio, l'agroécologie, la permaculture… ? Les politiques doivent, en priorité, cibler directement des résultats : empêcher ce qui est nuisible (rejets de produits nocifs, résidus dans les aliments…), encourager ce qui est bénéfique (enrichissement des sols, qualité de l'eau…) plutôt qu'imposer des itinéraires techniques censés produire ces résultats. Mais il est parfois difficile de mesurer des résultats et certains sont multifactoriels. Dans ce cas, il faut encourager des itinéraires réputés contribuer à de « bons résultats ».

  - La dynamique des exploitations et des métiers de l'agriculture
  - Les revenus et conditions de travail des agriculteurs et autres actifs de l'agriculture
  - L'organisation de la sécurité alimentaire et la gestion des stocks suffisants
  - La régulation des marchés agricoles
  - L'agriculture et la gestion de l'eau
  - La revitalisation des territoires ruraux
  - La palette des encouragements et dissuasions pour améliorer les impacts environnementaux (climat, biodiversité, sols, respect des animaux, paysages

- Les moyens pour la fourniture équitable d'aliments sains à toutes les catégories de la population, y compris les plus démunis
  - Aide alimentaire et soutien aux ONG caritatives,
  - Distribution de bons alimentaires ciblés (circuits, produits…)
  - Constitution d'une sécurité sociale alimentaire

- Comment mettre en œuvre le changement : quels critères de gouvernance et indicateurs de résultats pour la transition écologique ?
  Importance d'évaluations, ex ante et ex post, basées sur de nouveaux critères de gestion pour guider la politique.
  (Cécile Blatrix, professeure de Sciences Politiques à AgroParisTech)

- Suivi des accords internationaux : comment concilier accords commerciaux et sauvegarde de la planète ?

- Les enseignements agricoles, secondaire et technique, sont-ils adaptés aux enjeux… ?
  (Avec des étudiant·e·s et des enseignant·e·s)

5. Quelques questions de compétitivité

La question de la compétitivité se pose quand il s'agit de se comparer, de se confronter. Dans le cadre de l'UE, et avec des accords internationaux, la confrontation est présente. Toutefois, selon que la stratégie mise sur l'export de commodités ou la différentiation et l'identification des produits, la question de la compétitivité ne se pose pas dans les mêmes termes.

Parmi les moteurs principaux de l'évolution de l'agriculture figurent la recherche de productivité (de la terre, du travail…) et la course à la compétitivité. Pour cela, l'agriculture et l'industrie alimentaire cherchent à réduire « le coût du travail » par des moyens techniques et les règles sociales.

Dans ce contexte, les impacts négatifs de l'agriculture sur la nature ont résulté d'approches scientifiques, rationnelles que l'on pourrait qualifier de technicistes, s'appuyant sur les progrès de la connaissance et les développements technologiques : agrandissement des parcelles pour utiliser des engins plus puissants, minéralisation de la fertilisation, multiplication des pesticides de synthèse… Cette volonté de maîtrise de la nature par l'humain s'est étendue jusqu'aux interventions sur le génome avec les OGM « classiques », puis l'édition des gênes (CRISPR-Cas9).

Après avoir joué les apprentis sorciers, faut-il s'abstenir de rechercher des solutions technologiques aux problèmes rencontrés, la résolution d'une question pouvant engendrer de nouvelles difficultés ? On pourra s'interroger sur les technologies de l'information et l'utilisation des données massives qui, tout à la fois, permettent d'accroître l'autonomie des acteurs, mais renforcent l'emprise de grands opérateurs mondiaux.

Questions à traiter, débats à organiser

- **Le poids de la main-d'œuvre** dans le coût des productions agricoles et agro-alimentaires en France et dans d'autres pays : la part des salaires et celle des cotisations, les différents types de contrats, le travail détaché et dispositifs à effets équivalents
  (Frédéric Decosse, sociologue au LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail) CNRS, Université d'Aix-Marseille (AMU))
- **Les effets de la technologie :** réduire les impacts environnementaux sans dégrader la productivité du travail, est-ce possible ? Exemple du désherbage mécanique par des robots à la place de la chimie. Existe-t-il des évaluations multicritères des technologies émergentes ? Faut-il systématiquement se méfier des effets indésirables des nouvelles technologies ?
- **Vente directe et transformation à la ferme :** entre augmentation de la valeur ajoutée et des charges, quelle amélioration du revenu ?